

FRANCE – Interdiction du clonage

Par Inf'OGM

Publié le 26/12/2001

Face aux dérives potentielles du clonage thérapeutique vers le clonage reproductif, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a expliqué aux membres de la commission spéciale de l'Assemblée, composée de 57 députés, que le projet de loi n'autorisera pas le transfert nucléaire et limitera la recherche aux embryons surnuméraires ne faisant plus l'objet d'un projet parental. Pour le gouvernement, une telle autorisation nécessiterait au préalable d'obtenir des garanties de protection des femmes qui donneraient des ovocytes à la recherche et pour éviter les risques de trafic.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-interdiction-du-clonage/